

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE CHAMPAGNE ARDENNE

Samedi 11 JUIN 2005 à TAISSY (51)

M. Jacques LAURENT, Président souhaite la bienvenue aux représentants des clubs et remercie les personnalités présentes : M. Alain SIBLOT Directeur DRDDJS, M. Serge ROTHIER Président du CROS, M. Bernard BAUDELOT Président du CD 51 chargé de l'organisation de l'AG 2005. Il remercie également le représentant du maire de TAISSY de nous accueillir dans cette salle du Centre de conférences et d'animation. Il présente les excuses de différentes personnalités et de M. Daniel LEVASSEUR Président du CD 10 qui ne peut être présent suite à un appel professionnel urgent.

Il salue la présence dans la salle de Monsieur le Maire de CORMONTREUIL, venu en voisin.

Le quorum étant atteint l'AG 2005 est déclarée ouverte.

Le président rappelle le décès à l'automne dernier de M. Jean ARMAND Président de la Ligue pendant près de trente ans et l'assemblée observe une minute de silence à sa mémoire.

Adoption du PV de l'AG 2004 :

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Le rapport d'activités est présenté par M. Patrick PIHET.(joint en annexe)

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Le rapport financier est présenté par le trésorier.(joint en annexe)

Des précisions sont données sur le déficit constaté. Le trésorier précise que des mesures sont prises pour retrouver l'équilibre en 2005.

Il précise la suppression des provisions. Le paiement des amendes se fera désormais sur facture en fin de mois. Les cotisations de clubs seront demandées en janvier. Le prélèvement mensuel des frais d'arbitrage qui semble avoir donné satisfaction sera poursuivi.

Les vérificateurs aux comptes suite à leur rapport demande à l'assemblée de donner quitus au trésorier.

Les comptes 2004 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Le budget 2005 est présenté. Le trésorier précise le coût du pôle espoir et informe l'assemblée du changement du versement des aides du Conseil Régional survenue en cours de saison ; à savoir le versement des aides directement aux familles et non plus à la ligue, ce qui entraîne des soucis de trésorerie et risque de créer un déséquilibre important dans les comptes du pôle. Cette situation nouvelle sera prise en compte pour le pôle 2005/2006 dans les demandes de participation des familles. Il est également demandé une diminution des stagiaires, puisque l'aide de la FFBB est forfaitaire.

Aucune demande de précisions étant formulée, le prévisionnel 2006 est adopté.
Le président fait part d'élection complémentaire au CD

Il présente les candidats

François Xavier FAVAUDON du BCSA
Patrick LEBRETON du RCB
Ludovic LETHENET du BST
Claude ORCIN du BCSA
Benoît SIMON du BCH

Ensuite chaque club est appelé afin de prendre part au vote.

La parole est donnée aux CTS

Melle Irène OTTENHOF rappelle la nouvelle formule qui consiste à revalider la carte d'entraîneur tous les ans par niveau.

Entraîneurs officiant en championnat de France revalidation par la zone les 27 et 28 Août 2005 en Champagne Ardenne.

Pour les autres, comme l'an dernier journée de Pré-Saison le 11 septembre 2005

Rappel de quelques dates:

Journées Mini-Basket et poussins dans les CD

CD 51 10 septembre 2005

CD 08 1er Octobre 2005

CD 10 et 52 2 Octobre 2005

Formation initiale niveau 3 et 4

1ère session 25, 26 et 27 novembre 2005

2ème session 17,18 et 19 mars 2006

Evaluation 13 et 14 mai 2006

Obligation de suivre les 2 sessions pour se présenter à l'examen.

M. Olivier D'HALLUIN fait état de la répartition des responsabilités du Groupe Technique.

Il fait un point sur le pôle espoir 2005/2006 avec une extension du bassin de recrutement en faisant venir des éléments de la région parisienne (demande de la DTBN). Le recrutement régional reste à 17 stagiaires inscrits sur la liste ministérielle de haut niveau catégorie espoir.

Il présente la détection benjamins avec le stage des 4 comités.

Le Président donne le résultat des élections

Nombre de mandats présents : 4992

Votants : 4992

Exprimés : 4992

Ont obtenus

Patrick LEBRETON 4846 voix

Ludovic LETHENET 4781 voix

Claude ORCIN 4781 voix

François Xavier FAVAUDON 4561 voix

Benoît SIMON 4561 voix

Ils sont tous élus.

Le président les félicite.

Ensuite le Président Jacques LAURENT présente son rapport moral.(voir en annexe)

La parole est donnée à Stéphanie GIRARD qui présente l'observatoire de la Ligue.

Analyse du nombre de licenciés. Elle dégage les tendances; chaque fois que le nombre augmente sur une saison, l'année suivante on diminue. On constate une chute dans le secteur masculin et une progression dans le secteur féminin.

L'objectif est de fidéliser les licenciés.

La démarche de projet a concerné cette saison 26 clubs soit 7 de plus que la saison dernière. La ligue Champagne Ardenne est à la quatrième place en France et gagne 2 places.

Sont ensuite distribuées les récompenses aux clubs labellisés.

Laurent ACHDDOU intervient sur les labels.

Il précise que cette année la commission a fait preuve de tolérance.(40% de plus de clubs labellisés) Il faut faire valoir une certaine qualité de l'encadrement.

Pour la saison 2005/2006, la commission sera intransigeante sur la date de retour des dossiers qui seront envoyés par courriel ou CD. Pas de dossier papier. La date limite sera reculée.

Carole SAURET et Daniel OURY interviennent au titre de la Commission technique.

Ils présentent la charte d'entraîneurs ainsi que les différentes sanctions:

En excellence Masculine et honneur avant les play-offs: sanction sportive moins 3 points et absence à la journée de Pré-Saison amende de 300 euros.

Système différent pour les clubs accédant en honneur

Maintien de la charte pour les minimes. Amende de 100 euros pour absence à la journée de Pré-Saison.

Pierre GIRARD et Patrick PIHET présentent les championnats 2005/2006 et indiquent les dates de reprise des différents championnats.

Sophie BRODU indique que se tiendra à CHARTRES du 17 au 19 juin 2005 une réflexion sur la formation des arbitres lors du forum national de l'arbitrage. Elle confirme la poursuite du travail avec les CDAMC pour une uniformisation de la formation.

En l'absence de Daniel LEVASSEUR (commission salles et terrains), le Président fait un rappel pour l'homologation des salles.

Stéphanie GIRARD intervient pour la formation. Elle présente les grandes lignes du projet de formation de dirigeants et en particulier la mise en place d'une journée de Pré-saison le 11 septembre 2005, ainsi que des formations décentralisées. Elle rappelle qu'elle est à la disposition des clubs.

Carole HERBIN médecin régional rappelle les règles du certificat médical nécessaire à la pratique sportive et en particulier pour les surclassements.

Pour la commission juridique Michel MENU précise un changement de fonctionnement de la commission qui aura délégation de la FFBB avec création d'une instance d'appel au niveau de la ligue.

Jean François FAVAUDON Président de la commission communication informe de nouveautés et en particulier de la suppression de l'annuaire papier. L'annuaire sera envoyé aux clubs sur clé USB gravée au nom de la ligue. Les mises à jour se feront via les sites internet.
Un dépliant pour promouvoir le basket sera réalisé.

Ensuite le site Internet est présenté par Stéphanie GIRARD: adresse www.ligue-ca-basket.com

Le président Jacques LAURENT après avoir remercié et félicité les responsables, les membres du CD et le personnel pour le travail accompli appelle les récipiendaires des récompenses fédérales:

Lettres de félicitations

Mehdi DIFALLAH
François Xavier FAVAUDON
Arielle LANGE
Daniel MELLINA
Franck OSTRE
Pierre VILAIN

Médaille de bronze

Stéphanie GIRARD
Arielle GOUJET
Nicolas JAULT
Patrick MAIZIERES

Médaille d'argent

Laurent ACHDDOU
Pierre GIRARD
Denis KELLER
Patrick PIHET

Ensuite l'assemblée étudie les voeux

Le président indique avoir reçu 5 voeux. Il rappelle le classement établi par la FFBB
Voeu de catégorie A : examiné par l'AG, de Catégorie B par les commissions différentes du CD
et voeu de catégorie C, rejeté.

Voeu n°1 BC St André

"Obligation pour chaque club de présenter un candidat arbitre qui réussisse l'examen de fin de saison".

Voeu n°2 : Comité de l'Aube de Basket

« Désignation d'arbitres officiels sur les rencontres benjamins »

Ces deux voeux classés en catégorie B seront examinés par la commission des arbitres et discuté en CD.

Voeu n°3 Comité de l'Aube de basket

"temps de jeu en 4 X 10 des cadets masculins en région et départements, et des seniors masculins et féminins dans les championnats non qualificatifs aux championnats de France. Applicable dès 2005/2006"

Une discussion s'instaure dans la salle.

C'est un voeu A, c'est donc à l'AG de voter d'autant plus que tous les clubs sont présents.

La proposition du CD 10 est mise aux voix.

Abstention: La Fertonne

Contre : Taissy

La proposition est adoptée à la majorité.

Voeu n° 4 La Fertonne Basket, transmis par le comité de la Marne avec avis favorable

« Tout jeune retenu dans une sélection représenterait un capital pour le club formateur, avec un barème à établir en fonction du niveau de la sélection. Lorsque le joueur quitte le club pour jouer à un niveau supérieur, il serait fait un avoir au club formateur. Cette mesure pourrait s'appliquer également pour les arbitres et les entraîneurs »

Ce vœu fera l'objet d'une étude approfondie et sera représenté à la prochaine AG

Voeu n° 5 AJ Bétheny

« Lors d'une mutation d'un arbitre ou d'un coach dans la même ligue, non motivée par un changement de résidence, le club recevant prend en charge les frais d'équipement et de formation engagés par le club précédent....et que les points du partant restent acquis pendant un an au club quitté »

Voeu applaudit. Voeu de catégorie B en attente des résultats des réflexions sur l'arbitrage.

Jacques LAURENT donne la parole aux personnalités.

Serge ROTHIER président du CROS remercie le président de la ligue pour son invitation. Il précise que c'est une première pour lui en tant que nouveau président du CROS puisque c'est la première AG de ligue à laquelle il assiste.

Il remercie félicite la ligue pour la qualité de l'ensemble de son travail. Il est très positivement étonné et très favorable au travail effectué par l'agent de développement. Il est très important pour une ligue d'avoir du personnel de qualité reconnu au niveau de la FFBB. Il note la fluctuation des licenciés. Il rappelle le rôle du CROS qui fédère les 60 disciplines olympiques pratiquées dans la région, la mise en place d'actions de formation par les CDOS et les Offices des Sports. Il félicite les récipiendaires et les nouveaux élus. Il souhaite succès à la ligue et renouvelle ses félicitations au Président Jacques LAURENT et à son équipe pour son action.

Alain SIBLOT Directeur Régional et Départemental de la DRDJS remercie l'ensemble des personnalités présentes.

Il se dit très impressionné par la qualité de l'AG - modèle du genre- et félicite Jacques LAURENT pour son "managérat". Cette AG est très attractive, intéressante et il note une forte structuration de la discipline pour continuer à obtenir des succès. Il précise que la DRDJS est au côté de la ligue: mise en place d'un deuxième CTS, convention d'objectif avec la DR. Il note l'évolution du pôle espoir, vers un rôle interrégional, ce qui est une reconnaissance du travail accompli.

Le problème des licenciés touche toutes les disciplines dans la région et il invite l'ensemble des partenaires à y réfléchir;

Il félicite les nouveaux élus et regrette qu'il n'y ait pas de femme - axe fort du ministère qui mène des actions pour développer la pratique féminine et la prise de responsabilité chez les femmes en espérant que ces dernières y viendront. La sensibilité féminine est complémentaire de la sensibilité masculine. Il lance un appel pour des candidatures de femmes aux médailles J et S.

Il renouvelle ses remerciements à l'ensemble de la ligue.

Le délégué à la jeunesse et aux sports à la mairie de Taissy a écouté avec beaucoup d'attention et a noté la volonté de faire évoluer la discipline en incitant les clubs. Il remercie le président d'avoir choisi la commune de Taissy pour son AG et invite l'ensemble des participants au verre de l'amitié offert par la municipalité de Taissy.

Le Président Jacques LAURENT déclare clos l'Assemblée Générale 2005.

NB : Au début du "pot" la commission sportive a remis les récompenses aux différentes équipes vainqueurs de leur catégorie.